

Monsieur Patrick VAN IMPE
Président de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises

135/1, Boulevard Emile Jacqmain

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 2 avril 2024

Objet : Projets de norme IRE – Conformité au format ESEF

Monsieur le Président,
Cher Monsieur VAN IMPE,

Dans le cadre de la réunion du Conseil supérieur du 28 mars 2024, les membres du Conseil supérieur ont évoqué l'état d'avancement du processus d'approbation de la norme relative au contrôle de la conformité du rapport annuel avec le format électronique unique européen (ESEF).

Ils ont pris acte d'un contact téléphonique pris avec Mme Inge VANBEVEREN duquel il ressortait, d'une part, qu'un contact entre la FSMA et l'IRE avait été organisé depuis la dernière réunion du Conseil supérieur et, d'autre part, qu'un avis juridique a été demandé par l'IRE à propos de la compatibilité de l'émission d'un second rapport du commissaire avec pour conséquence un changement de date et un changement dans la seconde partie du rapport du commissaire, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne.

Au terme de cet échange de vues, les membres du Conseil supérieur ont conclu :

- Qu'ils souhaitent organiser une réunion de nature technique regroupant les représentants de l'IRE, de la FSMA, du Collège de supervision des réviseurs d'entreprises et du Conseil supérieur ;

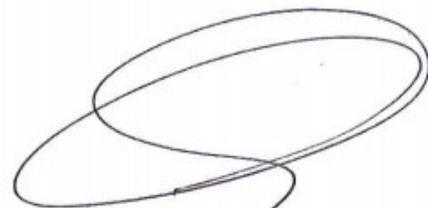
- Qu'il remercie le Conseil de l'IRE de lui transmettre l'analyse juridique demandée dès qu'il l'aura reçue ;
- Qu'il transmet, en annexe à la présente, des commentaires (portant sur les points évoqués dans le cadre de l'audition du 19 décembre 2023) et propositions d'adaptations des textes normatifs faisant l'objet de modification (norme complémentaire aux normes ISA applicables en Belgique portant sur le rapport du commissaire) ou nouveau (norme relative au contrôle de la conformité du rapport annuel avec le format électronique unique européen (ESEF)).

De l'avis du Conseil supérieur, ceci devrait permettre de faciliter l'approbation de la norme « ESEF » lorsqu'elle sera soumise au Conseil supérieur pour approbation, après la réunion de nature technique initiée par le Conseil supérieur et regroupant les 4 parties concernées.

Afin de pouvoir organiser au mieux et dans les meilleurs temps cette rencontre regroupant les 4 parties concernées, le Conseil supérieur demande au Conseil de l'IRE de bien vouloir l'informer régulièrement de l'état d'avancement des modifications aux projets de normes à soumettre pour approbation afin de pouvoir planifier au plus vite la rencontre avec les 4 parties concernées.

Dans l'attente de vous lire, nous restons à votre disposition pour tout échange de vues ou pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Cher Monsieur VAN IMPE, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marc DELPORTE
Président